



570, rue du Roi  
Québec G1K 2X2  
Tél.: 522-1568

Québec, ce 27 juin 2011

**Me Éric Dunberry**

**Me Véronique Dubois**  
**Secrétaire,**  
**Régie de l'énergie**

**PAR COURRIEL SEULEMENT**

[Eric.Dunberry@nortonrose.com](mailto:Eric.Dunberry@nortonrose.com)

[veronique.dubois@regie-energie.qc.ca](mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca)

[Grefe@regie-energie.qc.ca](mailto:Grefe@regie-energie.qc.ca)

**Objet : R-3669-2008 phase 2;**  
**Demande de produire une plaidoirie par écrit.**

Chère Consoeur,  
Cher Confrère,

Je suis inscrit à une semaine de cours en droit international de la consommation organisé par le GREDICC (Groupe de recherche en droit international et comparé de la consommation). Cette semaine de cours à l'UQÀM sera du 4 au 9 juillet. Cette formation est reconnue par le Barreau.

C'est pour cette raison que je vous demande de pouvoir déposer par écrit l'argumentation de l'ACEF de Québec qui est prévue pour être présentée oralement durant cette même semaine. J'éviterai ainsi de m'absenter de ma formation durant les 2 jours nécessaires à la préparation et à la présentation de l'argumentation orale.

Veuillez agréer, Chère Consoeur, Cher Confrère, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau,  
avocat,  
ACEF de Québec.